

Madame La Directrice Académique, Mesdames et Messieurs Les membres de La CAPD,

Tout d'abord, permettez moi de souhaiter à ceux que nous n'aurions pas vu ce matin en CTSD, au nom de toute l'équipe du SE Unsa de la Charente, une excellente reprise et une excellente année.

Cette CAPD traitera des derniers ajustements concernant les affectations suite, entre autre au CTSD de ce matin.

Le calvaire du mouvement nouvel version s'achève.

Si, grâce à un travail étroit avec la division des personnels, nous avons pu éviter le pire, limiter les dégâts, il n'en demeure pas moins que ce nouveau mouvement a généré de grandes inquiétudes légitimes.

Ils subsistent après examen des situations injustes et injustifiables. En phase d'ajustement nouvelle formule, compilation de l'ex seconde phase et ex phase d'ajustement, des collègues avec un fort barème passe à côté du poste souhaité au profit d'un collègue ayant un tout petit barème.

D'autre part, certaines affectations ne tiennent pas compte du lieu d'habitation de nos collègues et de leur situation familiale, risquant de générer à terme, au mieux de la fatigue, au plus de la souffrance au travail.

Si aucun système ne peut se prétendre parfait, clore un mouvement au motif qu'il y aurait toujours des injustices et des situations difficiles et que « après tout, c'est comme ça » ne serait pas entendable.

Nous espérons donc le réexamen de quelques situations et la tenue d'un groupe de travail durant la première période pour mettre en place des procédures adaptées au nouveau logiciel et à la nouvelle démarche.

Ensuite, nous réexaminerons aujourd'hui les demandes d'inéats et d'exeats ; nous comprenons que certains collègues ayant reçu un avis favorable d'exeat et un accord d'inéat, document administratif à l'appui se verrait aujourd'hui refuser cette mutation par l'administration. Cela serait proprement inacceptable.

Le SE Unsa 16 n'a jamais été un empêcheur de tourner en rond mais quand les choses avancent de manière cahotique, quand l'Education Nationale donne une mauvaise image d'elle-même et ruine la confiance que ses agents lui portent, nous nous devons de réagir et cet instance le permet encore.

C'est le cas notamment pour les applications numériques de l'Education Nationale nous demandons d'ores et déjà une compensation financière et horaire pour les collègues qui auront à faire passer les évaluations CP et CE1.

Nous sommes d'autant plus inquiets que la réforme de la fonction publique veut supprimer ces espaces de dialogue concernant les mutations notamment.

Dans ce département, malgré nos désaccords, nous avons toujours su les uns et les autres échanger dans l'intérêt des élèves et des personnels. Gageons que cela sera encore possible au travers, à minima, de groupes de travail et d'audiences.